

11^{ème} réunion du Collège de la Surveillance multilatérale

Communiqué de Presse

La 11^{ème} réunion du Collège de Surveillance multilatérale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'est tenue à Douala les 17 et 18 juillet 2006 dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sous la présidence de M. Jean NKUETE, Secrétaire Exécutif de la CEMAC.

Y ont pris part les membres statutaires, à savoir les Représentants des Etats, de la BEAC et du Secrétariat Exécutif de la CEMAC.

Le Collège de Surveillance a discuté du projet de rapport d'exécution de la Surveillance Multilatérale pour l'année 2005 et des perspectives économiques pour 2006, des grandes orientations de politiques économiques pour l'année 2007 ainsi que de l'état d'avancement de l'élaboration du programme triennal de convergence (PTC) dans les Etats membres. Il va s'en dire que ces documents approuvés par le Collège de surveillance seront soumis au Conseil des Ministres lors de sa prochaine session.

L'examen de ce rapport fait ressortir que les activités économiques et financières de la Communauté pour l'année 2005 évoluent dans un environnement international relativement favorable - Celles-ci connaissent une croissance économique soutenue. bien qu'en repli par rapport à 2004, une situation budgétaire renforcée, une consolidation de la monnaie commune, des tensions inflationnistes contenues et une amélioration du solde du compte courant. Toutefois, ces résultats macroéconomiques favorables n'ont pas encore eu d'impacts significatifs sur les indicateurs socio-économiques. Sur le plan social, un premier groupe de pays s'attelle à l'évaluation de leur DSRP à travers les rapports d'étape, alors qu'un deuxième groupe a engagé la rédaction d'une version intérimaire.

S'agissant des grandes orientations de politiques économiques pour l'année 2007, elles s'inscrivent dans la continuité de celles des années précédentes en mettant l'accent sur les principaux axes stratégiques que sont la recherche d'une croissance économique saine et durable, l'amélioration des conditions de vie des populations, l'amélioration de la compétitivité et l'approfondissement de l'intégration sous-régionale.

En matière d'élaboration des programmes triennaux de convergence, le Cameroun a finalisé son programme, triennal de convergence, celui du Gabon est en cours et le Congo vient de transmettre son projet pour observation. Aussi, les autres pays sont-ils invités à leur emboîter le pas. En attendant la production de ces programmes, les résultats de la surveillance multilatérale dans la Communauté en 2005 font ressortir que deux pays sur six ont respecté les quatre critères de la surveillance multilatérale (Cameroun et Gabon). La Guinée Equatoriale a observé trois critères sur quatre. Le Congo et le Tchad ont satisfait à deux critères sur quatre, et la Centrafrique un seul. Les données agrégées pour la Communauté font apparaître que les critères du solde budgétaire de base, du taux d'inflation et du taux d'endettement public ont été respectés.

Compte tenu du rôle central du Programmé Triennal de Convergence dans le dispositif de la Surveillance multilatérale notamment en matière d'élaboration et de suivi des politiques macroéconomiques nationales ainsi que leur coordination au niveau de la sous région, les Etats ont été invités à produire chacun son programme. Pour sa part, la cellule communautaire reste disposée à les appuyer, comme par le passé, dans cet exercice.

Les membres du Collège se sont séparés après avoir formulé des remerciements à l'endroit des autorités camerounaises. Ils ont convenu de se retrouver lors de leur prochaines réunion prévue au mois de décembre 2006.

Fait à Douala, le 18 juillet 2006